

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 Avril 2024

59X24

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION A2PV

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- A2PV - 6 impasse des geais -13170 Les Pennes-Mirabeau - Siret : 83168599500019
- présidée par monsieur Daniel Caracci.

Dont l'objectif est la réalisation, production et diffusion de projets audiovisuels en tous genres a présenté un dossier de subvention auprès des services municipaux.

Le dossier de demande de subvention étant complet, le Conseil Municipal propose de lui attribuer une subvention d'un montant de 1500€

Vu l'avis favorable de la Commission Animation du Territoire

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu cet exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association « A2PV » pour un montant de 1500€

- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 31
CONTRE : 2 - M. FUSONE - COCH
ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRETAIRE
ROMAIN AMARO

LE MAIRE
MICHEL AMIEL